



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le racisme

Question au Gouvernement n° 3064

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE RACISME

M. le président. La parole est à M. Pierre-Alain Raphan. Vous restez, vous ?

M. Pierre-Alain Raphan. Dans la même semaine, l'humanité a été capable d'envoyer des hommes défier la gravité dans l'espace pendant que d'autres, moins chanceux, subissaient une autre forme de gravité, beaucoup plus sombre et beaucoup plus dévastatrice : celle du racisme. Qu'il soit visible ou invisible, le racisme tue. Mais il n'est pas le seul : l'antisémitisme, l'homophobie, l'indifférence tuent encore et encore.

Comment accepter, au XXI^e siècle, que des femmes et des hommes puissent mourir sous les coups de créatures humaines habitées par la haine ? Je ne peux pas croire qu'un homme naisse raciste. Mais, malheureusement, l'histoire nous démontre qu'il peut le devenir.

Le racisme, cela s'attaque à la racine. Il naît et se fraye un chemin là où les conditions ne sont pas réunies pour apprendre à connaître l'autre, là où l'égalité des chances, l'égalité d'accès au logement, au travail, aux responsabilités et à la dignité ne sont que des concepts. Ne baissons jamais la garde et battons-nous pour que chaque instance de décision de ce pays ressemble à une France miniature, afin que l'organisation des richesses humaines soit guidée par le métissage des idées, des parcours et des cultures.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous rappeler ce que le Gouvernement met en œuvre pour lutter contre le racisme et pour respecter l'objectif de développement durable no 16, qui vise à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes ? Car là où les dealers d'émotions cultivent la haine, la France, elle, se doit de cultiver l'excellence – cette excellence qui n'a pas de couleur, pas de genre, pas de critères physiques, de classe sociale, ni de préférence sexuelle ou religieuse. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et GDR ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LR, UDI-I et SOC.*)

M. le président. La parole est à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice.

Mme Nicole Belloubet, garde des sceaux, ministre de la justice. Votre question s'inscrit dans un contexte de tensions aux États-Unis, à la suite de la mort de George Floyd, qui nous a tous beaucoup choqués. La France a toujours été à l'avant-garde de la lutte contre la haine et l'intolérance. Des événements inacceptables sont pourtant survenus ces dernières années, qui nous ont conduits à réagir. Ainsi, comme le rappelait Christophe Castaner, le Gouvernement a adopté, en mars 2018, un plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, dont l'objectif est de défendre la République et nos concitoyens.

Dans ce cadre, plusieurs actions sont menées. Dans le domaine de l'éducation, Jean-Michel Blanquer a créé une équipe nationale de réaction, qui vient épauler les enseignants faisant face à ce type de problèmes.

L'accueil des victimes et le traitement de leur plainte ont été améliorés grâce à la formation des policiers et des magistrats, et des innovations ont été apportées aux méthodes de lutte contre la propagation de la haine sur internet – vous avez d'ailleurs adopté une proposition de loi en ce sens il y a quelques jours. Surtout, des sanctions fortes sont prévues afin qu'aucune parole ni aucun acte ne demeure sans réponse car l'indifférence n'est pas une réponse.

Chaque année, 400 à 500 condamnations d'actes racistes ou antisémites sont prononcées par les tribunaux, mais les modalités de propagation de ces crimes et de ces injures évoluent. C'est pourquoi l'Assemblée a proposé la création d'une mission d'information, dont Caroline Abadie sera la rapporteure ; soyez certains que le Gouvernement lui apportera son soutien. Le racisme n'a pas sa place dans notre République : le Gouvernement le dira haut et fort et continuera d'agir à vos côtés pour l'éradiquer. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Alain Raphan](#)

Circonscription : Essonne (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3064

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2020](#)